



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 octobre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Octobre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Octobre 1996

**Organisation de classes buissonnières 1996 - Subvention à verser
aux écoles**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS,
M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane ROUSSELLE,
M. Claude VITELLINI

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le directeur de l'école primaire Edmond Proust nous a informé de son désir de participer à une Classe Buissonnière 1996 pour permettre aux élèves d'appréhender le patrimoine et le milieu naturel de notre région.

L'enseignant demandera donc aux familles de participer sur les bases suivantes :

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
Pour 1 jour	16,00 F	25,50 F	35,00 F	44,50 F	54,00 F	64,00 F	74,00 F
Soit pour 5 jours	80,00 F	127,50 F	175,00 F	222,50 F	270,00 F	320,00 F	370,00 F

En conséquence, la participation que la Ville de Niort versera à l'école est la suivante, déduction faite de la participation des familles.

Ecoles	Projet Ecole Buissonnière	Coût du séjour	Nbre de jours	Nbre d'enfants	Participation des familles	Somme à verser à l'école
Groupe scol. Ed. Proust Act. Culture et Sportive 15, rue Edmond Proust 79000 NIORT	Classe Patrimoine	22.300 F	5	22	5.597,50 F	16.702,50 F
TOTAL						16.702,50 F

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser cette participation de la Ville à la Coopérative de l'école. Les crédits seront à prélever sur le Budget 1996 au sous-chapitre 921 113, sur les 475.000 F inscrits à l'article 65748, ce qui portera le reliquat de crédit de cet article à la somme de 77.547,50 F.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)